

Au mois de mars des élections municipales où se présenteront des listes paritaires (autant de femmes que d'hommes). Le nouveau conseil municipal de chaque commune devra ensuite élire le (la) maire. Ce sont les élections les plus prisées du fait qu'il s'agit là des problèmes et des réalités locales très concrètes.

On sait aussi que la fonction de maire qui est essentiellement une bonne gestion des problèmes de la commune et un souci du bien-vivre ensemble est parfois difficile. Il y a toujours des mécontents qui rendent le maire responsable de ce qui ne passe pas comme ils le désireraient. Il n'y a pas de jours sans que l'on entende parler d'incivilités. Il y a aussi une lourdeur administrative qui complique bien des choses ... et la responsabilité pénale pour ce qui arrive de grave et d'illégal dans la commune.

On comprend que certains maires n'aient pas envie de continuer et ne se représentent pas. Pourtant c'est une noble tâche et un vrai service à la population. Nous sommes donc invités à voter pour un conseil municipal au profit d'une liste sans panachage possible. Certes le vote n'est pas une obligation légale, mais voter est **un devoir de citoyen.**

## C'EST QUOI ETRE UN CITOYEN, UNE CITOYENNE ?

C'est davantage que d'être simplement un individu. C'est être reconnu officiellement comme membre d'un Etat. En France il faut être âgé d'au moins 18 ans, être né(e) de parents français ou d'étrangers naturalisés français.

Dans la Grèce antique le citoyen était l'homme d'une « cité », homme libre et agissant. Pour les Romains c'était la même chose. La Révolution française en 1789 a décidé d'appeler « citoyens et citoyennes, sans distinction, » tous les habitants du pays France, à partir de leur majorité.

Faisons aujourd'hui le portrait du citoyen, homme et femme, membres d'un pays qui vit sous un régime DÉMOCRATIQUE :

- C'est une personne d'une **cité** (commune, pays), libre, qui a des droits et devoirs :
- Il respecte les lois de son pays,
- il sait prendre des responsabilités
- il participe volontiers à différentes activités en vue du Bien commun
- Il n'hésite pas à adhérer à des associations utiles à la société
- Il assume une dimension sociale et politique : s'inscrire sur une liste électorale quand on change d'adresse, s'informer, voter...
- Il a un comportement civique, qui s'exprime dans des actions concrètes : par exemple il suit les indications pour le tri des déchets qu'il n'abandonne pas dans des chemins ou en forêt. Il respecte l'environnement.

° C'est celui qui s'oppose aux diverses incivilités : être un chauffard en voiture, stationner sur les places réservées aux handicapés si lui-même ne l'est pas, faire du bruit ou klaxonner la nuit en ville ou en village ; jeter papiers et mégots par terre ; ne pas récupérer les déjections canines de son animal ; salir les lieux publics, la forêt ...

Par contre il peut être désigné à participer à une **Convention citoyenne**, comme celle des gilets jaunes, celle du climat, celles des enfants. Même si leurs propositions qui sont faites, souvent de grande qualité, ne sont malheureusement guère - ou pas - retenues.

° Il pense qu'un **referendum** sur des sujets importants serait une belle occasion d'un dialogue direct avec les citoyens.

° Il apprécie de vivre des valeurs démocratiques ; il défend la démocratie représentative d'aujourd'hui, mais il aimerait qu'elle soit aussi participative, restauratrice.

° Il connaît cette définition : « la **République démocratique** française fonctionne sur le principe de la souveraineté populaire, principe selon lequel le pouvoir émane du peuple qui l'exerce par le biais de représentants élus. Le système reposant sur la séparation des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire ». Le grand penseur de la démocratie, Alexis de Tocqueville, disait que la démocratie était le seul système susceptible de garantir la liberté individuelle et de laisser s'exprimer la créativité de chacun. Mais il ajoute que sans citoyens engagés les risques de dérives sont importants.

- Et surtout il a **droit à l'information**.

\* Voilà ce qu'affirmait la philosophe allemande Hanna Arendt, elle qui avait fui le nazisme : « Ce qui permet à une dictature autoritaire de régner c'est que les gens ne sont pas informés ; comment pouvez-vous avoir une opinion si vous n'êtes pas informé ? Quand tout le monde vous ment en permanence le résultat n'est pas que vous croyez ces mensonges mais que personne ne croit plus à rien... et un peuple qui ne peut plus rien croire ne peut se faire une opinion. Il est privé non seulement de sa capacité d'agir mais aussi de sa capacité de penser et de juger. Et l'on peut faire ce que l'on veut d'un tel peuple. »

\* Et Stéphane Hessel dans son remarquable petit livre « *Indignez-vous !* » : « La pire des attitudes est l'indifférence, dire je n'y peux rien, je me débrouille. En vous comportant ainsi vous perdez l'une des composantes essentielles qui fait l'humain. Une des composantes indispensables, la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence. »

La citoyenneté dans les pays démocratiques comme le nôtre comporte des droits et devoirs. Les « cours de morale » que nous avons eu lorsque nous étions à l'école primaire nous apprenaient à devenir des citoyens. C'était une bonne éducation et ces cours-là devraient vraiment continuer à être donnés !

Tout le monde ne se montre pas un **bon citoyen**, mais il peut le devenir. C'est un **objectif à atteindre, de la meilleure façon possible**.

## VOTE de CITOYEN

Nous avons l'expérience de la baisse de votants aux différentes élections. Elle est due en partie à une perte de confiance et une désaffection de ce qui tourne autour de la politique, de son manque d'efficacité.

On assiste à une montée de l'individualisme, érigé en valeur aujourd'hui. Le « moi » est une conquête de la modernité, et il met en valeur la dignité humaine, voir la « Déclaration universelle des droits de l'homme » de 1948. Mais l'excès d'individualisme risque d'étouffer la vérité du « moi », lequel ne peut exister vraiment sans l'autre. L'individu va-t-il supplanter le citoyen ?

La loi qui impose la parité entre femmes et hommes sur les listes des candidats renouvelle le monde des élus. C'est une bonne chose, même si cela complique parfois la formation des listes, car c'est la reconnaissance des voix des femmes, de leur rôle dans la société.

Disons-nous qu'il ne suffit pas de mettre un bulletin dans l'urne périodiquement, au gré des différentes élections, pour que vive la démocratie. Tous ont la responsabilité de la faire vivre. A chaque collectivité locale de trouver la meilleure forme : conseils de quartier, soutien des associations, initiatives d'animations, mise dans le coup de jeunes, etc...

Il est intéressant de se rappeler quelles sont les prérogatives du maire :

*Le maire est chef de l'administration communale. Il est chargé de faire exécuter les délibérations votées par le conseil municipal dont il est aussi membre.*

*Il vote le budget municipal*

*Il est officier de police judiciaire, responsable de l'état civil,*

*d'organiser les élections quand il y en a.*

*d'organiser les cérémonies patriotiques .*

*Il a le pouvoir d'assurer l'ordre et la sécurité dans la collectivité et éventuellement d'informer les autorités judiciaires lors qu'il constate des infractions à la loi.*

*La plupart des communes sont en intercommunalités, si bien que les pouvoirs du maire est partagés et c'est l'intercommunalité qui a compétence dans plusieurs domaines : le développement économique, la gestion des transports publics, le traitement des déchets.*

Le CEAS pense que **le citoyen** est un homme qui peut largement prendre des responsabilités et qui mérite le respect.

La démocratie est indispensable pour l'expression et la vie du citoyen. Bien vécue, elle est le gage d'une société pleinement humaine.

Le citoyen est celui qui s'intéresse à la situation locale (commune, associations) voulant qu'elle soit bonne, et à la situation de sa patrie, et aussi de celle du monde.

Comme références nous avons la célèbre lettre du pape François « Laudato si » qui nous rend sensible à deux réalités : notre planète, notre « maison commune » et à la misère de beaucoup : « écouter tant la clamour de la terre que la clamour des pauvres » (n° 49).

Et nous avons la fameuse devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité ».

*Vous pouvez réagir ou poser des questions à l'adresse postale ci-haut  
ou à bernardthourigny@orange.fr ou à jean.de.flaujac@fmc-sc.org*